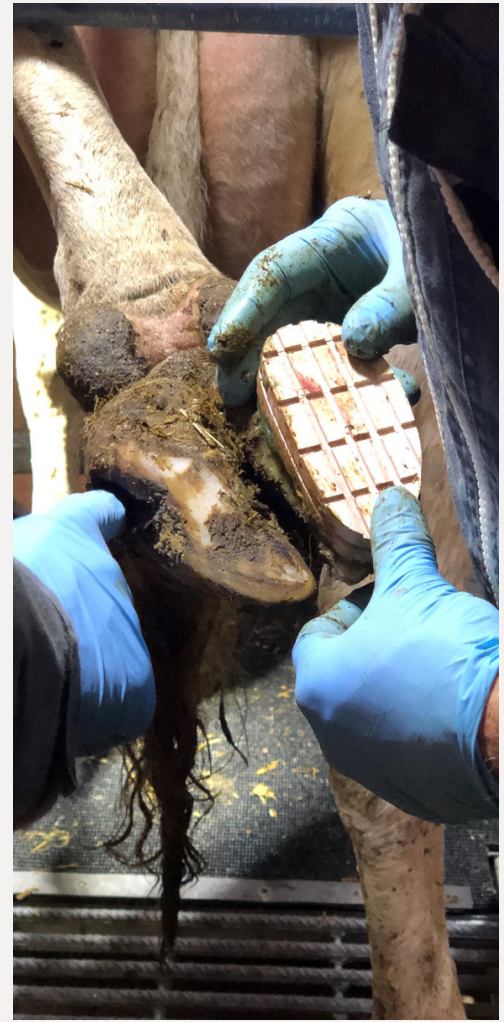




Formation organisée par
GDS de la Loire et FEVEC

REVOIR LE PARAGE PRATIQUE DES BOVINS

Formateurs : Dr OLLIVIER Amandine, FEVEC
Dr DONJON Denis, GDS42

**LES 23 MARS 2026 ET LE 2 AVRIL 2026
DE 9H00 À 17H30**



1ère journée : GAEC la ferme au 3 granges, Boisset-les-Montronds
2ème journée : lieu à définir

CONTENU DE LA FORMATION

Vous avez l'habitude de parer vos bovins depuis un moment et vous êtes prêts à remettre en questionnement votre pratique ? Vous rejoignez l'exploitation familiale et vous avez besoin d'être dégrossi(e) en parage pour que tous les associés soient partie prenante dans la santé du pied. La plupart des pareurs a tendance à prendre des biais de parage, et il nous semble indispensable de se remettre à jour régulièrement sur cette pratique ou de caler son geste au mieux.

Au cours de cette formation, nous reverrons rapidement les étapes de parage, les changements préconisés par les spécialistes ces dernières années sur la technique de parage préventif, et les nouvelles lésions répertoriées dans le nouveau référentiel de 2023.

Pour cela, nous aurons une première matinée en salle pour revoir la théorie, avant de passer la première après-midi en ferme (démonstrations de la théorie puis mise en application par vos soins). La seconde journée sera exclusivement consacrée à la pratique, de parage préventif et curatif.

EVALUATION DES ACQUIS PAR LE RESPONSABLE DE STAGE - AUCUN PREREQUIS

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : NOUS CONSULTER

RÈGLEMENT INTERIEUR DISPONIBLE SUR WWW.FRGDSDSAURA.FR

CETTE FORMATION EST FINANCEE GRÂCE AU FOND VIVEA

CREDIT D'IMPOT Dans le cadre de la loi en faveur des PME (loi 2.8.2005 art.3) « tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant de ce crédit correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise »



Participation
20€ / jours
Frais de repas

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVoyer : GDS DE LA LOIRE
43 AVENUE ALBERT RAIMOND, 42270 ST PRIEST EN JAREZ -
CONTACT.GDS42@RESEAU GDS.COM - 04 77 92 12 38**

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....
ADRESSE : COMMUNE :
TÉLÉPHONE : MAIL : N° CHEPTEL :

Paiement par virement bancaire possible, se rapprocher du GDS 42